

CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC

Circaetus gallicus



ÉCOLOGIE

DESCRIPTION :

Taille : 62 à 67 cm Envergure : 170 à 185 cm
Mâle : très coloré à tête cendrée, marquée d'un bandeau noir ; dos roux ; queue noire à bords blancs à la base ; poitrine crème rosé.
Femelle : plus terne à poitrine écaillée.

REPRODUCTION :

Le nid du Circaète Jean-le-Blanc est relativement léger et petit, comparé à la taille du rapace. La femelle y dépose un seul œuf assez grand, blanc uni. L'incubation dure environ 45 jours, assurée par la femelle nourrie par le mâle.

BIOLOGIE :

La migration a lieu entre fin août et fin septembre. Le circaète hiverne en Afrique subsaharienne (Soudan, Niger, Mali,...) et revient entre mi-mars et avril. Les oiseaux sont très fidèles à leurs sites de reproduction.

ALIMENTATION :

Le Circaète Jean-le-Blanc se nourrit presque exclusivement de reptiles, essentiellement de serpents.

HABITAT

Le circaète niche dans les arbres. Il recherche des boisements tranquilles mais peut s'accommoder de massifs forestiers relativement jeunes. Il n'est pas rare que le rapace s'installe dans des arbres bas mais dont l'accès est très difficile (semencier dans un taillis dense par ex.). La chasse se fait en milieux ouverts, les oiseaux survolent tous les habitats potentiellement riches en serpents.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

L'espèce niche depuis le nord du Portugal, à travers toute l'Europe et vers l'est jusqu'en Sibérie. L'aire d'hivernage commence dans le sud du Kenya et s'étend pratiquement sur tout le sud de l'Afrique.

En France, l'espèce est rare au nord d'une ligne reliant Nantes à Besançon.

STATUTS EUROPEEN ET NATIONAL

L'effectif européen, en dehors de la Russie et de la Turquie, est compris entre 6 900 et 10 500 couples. La moitié de l'effectif se concentre en Espagne et en France.

En France, on évalue la population nicheuse à 2 400 - 2 900 couples qui se reproduisent dans 53 départements, dont les deux-tiers comptent moins de 20 couples.

En Poitou-Charentes, la population nicheuse est mal connue. Elle est estimée à 28-67 couples dont 15-25 pour la Charente-Maritime.

Directive Oiseaux

Code : A338
Annexe I

Berne : annexe II
Bonn : annexe II
Washington : annexe II
Espèce protégée



Habitat privilégié du Circaète Jean-le-Blanc.



Carte de répartition de l'espèce.



ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAI ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

Le repérage des aires de Circaète Jean-le-Blanc est particulièrement difficile. L'oiseau est discret, dispose d'un domaine vital énorme (jusqu'à 60 km²) et ne rejoint son nid qu'une à deux fois par jour pour ravitailler le poussin. Il est donc difficile d'obtenir des informations pertinentes.

Néanmoins, il semble qu'aucun couple ne se reproduise sur le site. Plusieurs individus fréquentent le périmètre Natura 2000 en phase de chasse. Les oiseaux observés sont probablement ceux connus pour se reproduire en Presqu'île d'Arvert et en forêt de Saint-Trojan. La localisation d'un couple reste indéterminée. Il se reproduit probablement dans les boisements de La Gripperie-Saint-Symphorien/Sainte-Gemme.

Moyennant un peu de tranquillité dans les boisements de Seudre et d'Oléron, l'espèce pourrait s'installer à terme.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION

FACTEURS FAVORABLES

- Agriculture extensive et agencement en mosaïque des milieux ouverts ;
- Conserver des pins tabulaires en forêt et les arbres porteurs d'aires ;
- Stopper les travaux forestiers, dans un périmètre de 200-300 m autour du nid, de mars à août ;
- Neutralisation des lignes et dispositifs électriques dangereux.

FACTEURS DÉFAVORABLES

- Modification de l'habitat (disparition des haies, remembrements dans l'optique d'une agriculture intensive) ;
- Raréfaction des proies, et particulièrement des serpents ;
- Intensification de l'exploitation des prairies ;
- Risques d'électrocution sur les transformateurs aériens et de collisions sur les lignes électriques non matérialisées ;
- La présence de prédateurs terrestres peut être dangereuse pour le jeune, au moment où il quitte son nid. Les oiseaux tombent souvent au sol et peuvent être dévorés par les sangliers notamment.

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

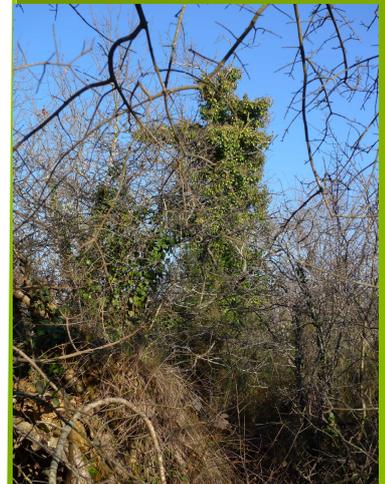
- Préserver des milieux ouverts et semi-ouverts, notamment des prairies naturelles de structures variées ;
- Éviter toute source de dérangement durant la période de reproduction dans les massifs forestiers où se reproduisent les circaètes (entretien forestier, battues, etc.) ;
- Entretenir, restaurer ou replanter des haies pour favoriser le maintien des populations de serpents ;
- Limiter les concentrations de sangliers dans les boisements où se reproduisent les circaètes (absence de nourrissage artificiel, de pose de goudron...).

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant.

BIBLIOGRAPHIE :

- Cahiers d'habitats Natura 2000 (sous presse) - *Le Circaète Jean-le Blanc*. La Documentation française.
- Joubert B., 2001 - *Le Circaète Jean Le Blanc*. Eveil Nature, Saint-Yrieix-sur-Charente, 72p.
- Malafosse J.-P., Joubert B., 2004 - Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus*. In Thiollay J.-M., Bretagnolle, V. *Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation*. La Bibliothèque du Naturaliste, Delachaux & Niestlé, Paris : 60-65.
- Malafosse, J.-P., Rocamora G., 1999 - Circaète Jean-le-Blanc. In ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France/ Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris : 224-225.



Le circaète niche parfois sur de petits arbres entourés de landes impénétrables



Le circaète se perche souvent sur les poteaux et les pylônes. Les risques d'électrocution sont forts.

Crédits photographiques :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT, Sébastien BRUNET (LPO)

Rédaction et mise en page :

Philippe JOURDE, Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO